



Tournoi de la mirabelle
TRIPLETTE PETERSEN – 22 matchs
26 et 27 juin 2027 - BOWLING de CONTREXÉVILLE



REGLEMENT

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 12 premières triplettes inscrites. Un(e) remplaçant(e) est autorisé(e). Tout participant doit être licencié à la FFBSQ, et en règle avec celle-ci à la date de la compétition

Directeur de la compétition : Laurent SIFFERLIN.

Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués. Tout litige ou contestation sera tranché par l'arbitre fédéral et/ou responsable du tournoi.

L'inscription sera faite auprès de Laurent SIFFERLIN : 06 64 45 77 66 ou bow341@ffbsq.org. Un acompte de 130 € sera demandé à chaque équipe à l'inscription. Les inscriptions seront confirmées à la réception de l'acompte. Toute équipe non confirmée dans un délai de 8 jours à partir de la date d'inscription ne sera pas enregistrée et ne pourra pas jouer même si elle se présente le jour du tournoi. En cas de désistement sans remplacement de l'équipe possible, l'acompte ne sera pas restitué.

Le chèque, à l'ordre du Bowling Club Contrexéville, est à envoyer à l'adresse suivante :

M. SIFFERLIN Laurent

351 rue Pierre Mauroy 88140 BULGNEVILLE.

Le montant des engagements est fixé à **390 € par équipe**.

HANDICAP

Le tournoi se jouera handicap. Le handicap sera calculé individuellement sur la base de 70 % de la différence à 220 limité à 80, listing de référence : juin 2027.

COMPETITION

Chaque équipe effectuera 22 matchs en PETERSEN (11 matchs aller le samedi et 11 matchs retour le dimanche).

Bonus de 90 points par match gagné, bonus de 45 points pour une égalité.

En cas d'égalité à l'issue du classement final, l'équipe ayant le plus petit handicap sera la mieux classée.

HORAIRES (début des boules d'essai)

<u>Samedi 26 juin 2027</u>	9h à 12h45	5 matchs
	14h à 18h30	6 matchs
<u>Dimanche 27 juin 2027</u>	9h à 12h45	5 matchs
	14h à 18h30	6 matchs

PODIUM vers 18H45

BILAN FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
12 équipes (12 x 390 €)	4680 €	Lignage (792 x 3,80 €)	3009,60€
		Organisation	170,40 €
		Arbitrage	90 €
		Indemnités	1410 €
TOTAL	4680 €	TOTAL	4680 €

RECOMPENSES

1^{ère} : 420 €

2^{ème} : 360 €

3^{ème} : 300 €

A chaque match, la meilleure équipe Handicap remporte une prime de 15 € (soit 22 x 15 €).



Les repas du midi ne sont pas inclus dans l'engagement de l'équipe mais si vous le souhaitez le centre proposera un repas (buffet froid – fromage – dessert) uniquement sur réservation (nombre de repas à confirmer lors de l'inscription au tournoi).